

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

États financiers consolidés intermédiaires non vérifiés

Pour les périodes de trois et neuf mois terminées le

30 septembre 2008

ProSep Inc.
(auparavant TORR Canada Inc.)
États consolidés des résultats et des résultats étendus
Pour les périodes de trois et neuf mois
terminées les 30 septembre 2008 et 2007
(non vérifiés)

	Période de trois mois terminée le 30 septembre		Période de neuf mois terminée le 30 septembre	
	2008	2007	2008	2007
	\$	\$	\$	\$
Produits (note 16)	12 547 837	102 405	36 805 714	25 918 818
Coût des marchandises vendues (note 11)	8 095 717	142 019	25 291 329	28 136 205
Marge brute	4 452 120	(39 614)	11 514 385	(2 217 387)
Charges				
Frais de vente et de commercialisation	491 551	238 159	1 481 606	976 240
Frais de recherche et développement	353 922	85 396	921 705	255 303
Frais généraux et administratifs	2 292 863	665 677	6 861 454	2 069 890
	3 138 336	989 232	9 264 765	3 301 433
	1 313 784	(1 028 846)	2 249 620	(5 518 820)
Perte de valeur liée à l'investissement dans les PCAC (note 4)	-	1 620 000	450 000	1 620 000
Frais financiers (revenus) (note 12)	(1 311 358)	313 323	1 213 864	392 135
Amortissement (note 12)	359 685	100 756	1 100 826	323 118
Bénéfices (pertes) avant impôts sur les bénéfices	2 265 457	(3 062 925)	(515 070)	(7 854 073)
Provision pour impôts exigibles	474 769	-	1 244 796	-
Recouvrement futur d'impôts	(56 856)	-	(107 474)	-
Impôts sur les bénéfices	417 913	-	1 137 322	-
Bénéfice net et résultats étendus (perte nette et perte étendue)	1 847 544	(3 062 925)	(1 652 392)	(7 854 073)
Nombre moyen pondéré d'actions de base	62 556 566	46 719 695	62 556 566	46 706 448
Nombre moyen pondéré d'actions dilué	73 867 677	N/A	N/A	N/A
Bénéfice (perte) de base et dilué(e) par action (note 10)	0.03	(0.07)	(0.03)	(0.17)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ProSep Inc.
(auparavant TORR Canada Inc.)
Bilans consolidés
Au 30 septembre 2008 et au 31 décembre 2007
(non vérifiés)

	30 septembre	31 décembre
	2008	2007
	\$	\$
Actifs		
Actifs à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 13)	5 943 086	8 662 634
Liquidités soumises à des restrictions	1 066 334	1 055 846
Débiteurs (note 3)	20 087 167	11 299 053
Frais de contrats reportés	-	66 048
Stocks	722 956	615 430
Charges payées d'avance	934 514	418 222
Instruments financiers dérivés (note 14)	156 000	12 450
	28 910 057	22 129 683
Placement à long terme (note 4)	6 750 000	7 200 000
Biens et équipement	1 991 360	2 093 671
Écart d'acquisition	20 407 126	20 407 126
Actifs incorporels	8 021 721	8 530 759
Actifs d'impôts futurs	77 118	72 596
	66 157 382	60 433 835
Passifs		
Passif à court terme		
Facilités de crédit bancaire (note 5)	10 896 156	10 602 541
Créditeurs et charges à payer (note 6)	18 419 935	15 765 232
Produits reportés	520 683	349 515
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	2 145 326	1 660 518
	31 982 100	28 377 806
Intérêts à payer (note 7)	651 493	651 493
Dette à long terme (note 7)	13 024 636	11 178 087
Passif d'impôts futurs	1 059 840	1 162 791
Obligation au titre des prestations constituées (note 8)	424 050	391 650
	47 142 119	41 761 827
Capitaux propres		
Capital-actions	55 144 398	55 144 398
Surplus d'apport	12 383 276	10 132 726
Déficit	(48 512 411)	(46 605 116)
	19 015 263	18 672 008
	66 157 382	60 433 835

Approuvé par le conseil d'administration

« **Jacques L. Drouin** » Jacques L. Drouin, administrateur

« **Gérard Caron** » Gérard Caron, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ProSep Inc.
(auparavant TORR Canada Inc.)
États consolidés des déficits
Pour les périodes de trois et neuf mois
terminées les 30 septembre 2008 et 2007
(non vérifiés)

	Période de trois mois terminée le		Période de neuf mois terminée le	
	30 septembre		30 septembre	
	2008	2007	2008	2007
	\$	\$	\$	\$
Déficit, au début de la période	(50 359 955)	(38 661 224)	(46 605 116)	(33 870 076)
Ajustement lié à l'adoption de nouvelles conventions comptables	-	131 419	-	131 419
Solde après redressement, au début de la période	(50 359 955)	(38 529 805)	(46 605 116)	(33 738 657)
Coût des émissions d'actions	-	-	(254 903)	-
Bénéfice net (perte nette)	1 847 544	(3 062 925)	(1 652 392)	(7 854 073)
Solde, à la fin de la période	(48 512 411)	(41 592 730)	(48 512 411)	(41 592 730)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ProSep Inc.
(auparavant TORR Canada Inc.)
États consolidés du surplus d'apport
Pour les périodes de trois et neuf mois
terminées les 30 septembre 2008 et 2007
(non vérifiés)

	Période de trois mois terminée le 30 septembre 2008			
	Rémunération à base d'actions	Bons de souscription	Droit de conversion des titres d'emprunt	Total du surplus d'apport
	\$	\$	\$	\$
Surplus d'apport au 30 juin 2008	2,321,192	8,000,821	1,977,544	12,299,557
Rémunération à base d'actions (note 9)	83,719	-	-	83,719
Surplus d'apport au 30 septembre 2008	2,404,911	8,000,821	1,977,544	12,383,276

	Période de trois mois terminée le 30 septembre 2007			
	Rémunération à base d'actions	Bons de souscription	Droit de conversion des titres d'emprunt	Total du surplus d'apport
	\$	\$	\$	\$
Surplus d'apport au 30 juin 2007	1 595 435	6 760 004	843 031	9 198 470
Ajustement lié à l'adoption de nouvelles conventions comptables	-	590 111	-	590 111
Solde après redressement, au début de la période	1 595 435	7 350 115	843 031	9 788 581
Rémunération à base d'actions (note 9)	149 818	-	-	149 818
Options exercées	(9 298)	-	-	(9 298)
Reprise d'une partie du droit de conversion des titres d'emprunt	-	-	(210 758)	(210 758)
Surplus d'apport au 30 septembre 2007	1 735 955	7 350 115	632 273	9 718 343

	Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008			
	Rémunération à base d'actions	Bons de souscription	Droit de conversion des titres d'emprunt	Total du surplus d'apport
	\$	\$	\$	\$
Surplus d'apport au 31 décembre 2007	2 066 473	7 433 980	632 273	10 132 726
Rémunération à base d'actions (note 9)	338 438	-	-	338 438
Valeur des bons de souscription émis ou réévalués suite à l'émission de la débenture convertible (note 7)	-	566 841	-	566 841
Composante de débenture convertible (note 7)	-	-	1 345 271	1 345 271
Surplus d'apport au 30 septembre 2008	2 404 911	8 000 821	1 977 544	12 383 276

	Période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007			
	Rémunération à base d'actions	Bons de souscription	Droit de conversion des titres d'emprunt	Total du surplus d'apport
	\$	\$	\$	\$
Surplus d'apport au 31 décembre 2006	1 264 874	6 633 550	843 031	8 741 455
Ajustement lié à l'adoption de nouvelles conventions comptables	-	590 111	-	590 111
Solde après redressement, au début de la période	1 264 874	7 223 661	843 031	9 331 566
Rémunération à base d'actions (note 9)	480 379	-	-	480 379
Options exercées	(9 298)	-	-	(9 298)
Charge de désactualisation des bons de souscription des titres d'emprunt convertibles	-	126 454	-	126 454
Reprise d'une partie du droit de conversion des titres d'emprunt	-	-	(210 758)	(210 758)
Surplus d'apport au 30 septembre 2007	1 735 955	7 350 115	632 273	9 718 343

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ProSep Inc.
(auparavant TORR Canada Inc.)
États consolidés des flux de trésorerie
Pour les périodes de trois et neuf mois
terminées les 30 septembre 2008 et 2007
(non vérifiés)

	Période de trois mois terminée le		Période de neuf mois terminée le	
	30 septembre	30 septembre	30 septembre	30 septembre
	2008	2007	2008	2007
	\$	\$	\$	\$
Activités d'exploitation				
Bénéfice net (perte nette) et résultats étendus (perte étendue)	1 847 544	(3 062 925)	(1 652 392)	(7 854 073)
Éléments sans effet sur la trésorerie				
Rémunération à base d'actions	83 719	149 818	338 438	480 379
Amortissement des biens et de l'équipement	190 009	73 569	591 796	241 556
Amortissement des actifs incorporels	169 676	27 187	509 030	81 562
Amortissement des coûts liés au financement	-	70 583	-	211 749
Charge de désactualisation des intérêts	133 208	133 291	272 387	370 821
Intérêts courus sur le placement à long terme	-	753	-	(140 604)
Diminution de la juste valeur du placement en PCAC	-	1 620 000	450 000	1 620 000
Charge de retraite	10 783	-	32 399	-
Impôts futurs	56 856	-	(107 474)	-
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	(179 571)	103 550	(143 550)	(83 450)
Gain de change non réalisé	(1,498,444)	-	(176 338)	-
	813 780	(884 174)	114 296	(5 072 060)
Variation des éléments du fonds de roulement d'exploitation hors caisse	(5 805 382)	569 198	(6 060 331)	270 242
	(4 991 602)	(314 976)	(5 946 035)	(4 801 818)
Activités d'investissement				
Acquisition de biens et d'équipement	(195 116)	(11 027)	(489 864)	(374 492)
Investissement	-	(6 667 035)	-	(6 667 035)
Coûts reportés	-	(526 698)	-	(1 089 307)
	(195 116)	(7 204 760)	(489 864)	(8 130 834)
Activités de financement				
Variation de la dette bancaire	-	-	-	(4 002 129)
Augmentation de la dette à long terme	-	-	4 762 473	-
Coût des émissions d'actions	-	-	(141 777)	-
Remboursement de la dette à long terme	(6 409)	(547)	(904 345)	(1 705)
Émission de capital-actions	-	16 250	-	17 917
	(6 409)	15 703	3 716 351	(3 985 917)
Incidence du taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(43 790)	-	93 744	-
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(5 263 049)	(7 504 033)	(2 813 292)	(16 918 569)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	11 249 925	16 507 702	8 662 634	25 922 238
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	5 943 086	9 003 669	5 943 086	9 003 669

Information additionnelle – se reporter à la note 13

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés (non vérifiées)

Pour les périodes de trois et neuf mois

terminées les 30 septembre 2008 et 2007

1. Présentation des états financiers et modification du nom de la Société

Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada ("PCGR") qui s'appliquent aux états financiers intermédiaires, selon les mêmes conventions comptables que celles qui sont présentées à la note 2 des états financiers consolidés de la période terminée le 31 décembre 2007.

Les états financiers intermédiaires devraient être lus conjointement avec les plus récents états financiers consolidés annuels.

Lors de l'assemblée générale du 29 avril 2008, le conseil d'administration de TORR Canada Inc. a adopté une résolution qui visait à modifier le nom de la Société qui s'appellera désormais ProSep Inc.

2. Modifications aux conventions comptables

Au premier trimestre de l'exercice financier 2008, la Société a adopté quatre nouveaux chapitres du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA). L'adoption des nouvelles directives n'a pas eu d'incidences importantes sur les résultats, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société.

a) Instruments financiers - information à fournir

Chapitre 3862, Instruments financiers – informations à fournir. Ce chapitre décrit les informations à fournir relativement à l'importance des instruments financiers en ce qui concerne la situation financière et la performance financière de l'entité ainsi que la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée et la façon dont l'entité gère ces risques.

En vertu de ce chapitre, la Société doit présenter une analyse de sensibilité du risque de liquidité, du risque de crédit, du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de marché. Pour l'exercice au cours duquel elle adopte le chapitre 3862, elle n'est pas tenue de présenter de manière comparative les informations à fournir concernant la nature et l'ampleur des risques relatifs aux instruments financiers.

b) Instruments financiers - présentation

Chapitre 3863, Instruments financiers – présentation. Ce chapitre établit des normes de présentation pour les instruments financiers et les dérivés non financiers. L'adoption de ce chapitre n'a pas eu d'incidences importantes sur les états financiers consolidés.

c) Informations à fournir concernant le capital

Chapitre 1535, Informations à fournir concernant le capital. Ce chapitre établit les normes concernant les informations à fournir sur le capital d'une entité et la façon dont il est géré afin de permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les objectifs, les politiques et les procédures de gestion du capital de l'entité. Ce chapitre requiert que l'information sommaire quantitative concernant les composantes gérées en tant que capital soit fournies, si ces composantes sont conformes ou non aux normes externes imposées sur le capital pendant la période durant laquelle elles sont assujetties, et lorsque ces composantes sont non-conformes, une explication sur les conséquences de cette non-conformité est requise.

L'adoption de ce chapitre requiert que l'information sur la gestion du capital soit maintenant incluse dans les notes aux états financiers consolidés. Cette information est présentée à la note 15, Gestion du capital.

d) Stocks

Le 1er janvier 2008, la Société a adopté le chapitre 3031, Stocks. Ce chapitre propose des lignes directrices en matière de détermination des coûts et de leur reconnaissance subséquente à titre de frais, notamment au niveau de la réduction de valeur ou du renversement de la réduction de valeur. Selon ce chapitre, les inventaires doivent être mesurés au moindre du coût et de la valeur réalisable nette. Avec l'adoption de ce chapitre, la Société mesure à présent ses matières brutes au moindre du coût et de la valeur réalisable nette.

Cette modification n'a pas eu d'incidence majeure sur les états financiers consolidés.

e) Normes internationales d'information financière

L'ICCA a décidé de faire converger les principes comptables généralement reconnus au Canada (PCGR) avec les normes internationales d'information financière (NIIF). À partir du 1er janvier 2011, les états financiers et la comptabilité devront être conformes aux NIIF. L'incidence de la transition aux NIIF sur les états financiers de la Société ne peut être déterminée pour le moment.

3. Débiteurs

	30 septembre 2008	31 décembre 2007
	\$	\$
Comptes clients	12,847,218	4,645,219
Débiteurs non facturés	7,060,156	5,788,413
Taxes à la consommation	179,793	865,421
	<u>20,087,167</u>	<u>11,299,053</u>

Les débiteurs non facturés représentent les produits enregistrés conformément aux critères de constatation des produits pour lesquels les montants n'ont pas encore été facturés.

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés (non vérifiées)

Pour les périodes de trois et neuf mois

terminées les 30 septembre 2008 et 2007

4. Placement à long terme

Le placement à long terme se compose de papier commercial adossé à des créances de tiers ("PCAC") acquis le 12 juillet 2007. D'une valeur nominale de 9 000 000 \$, il était coté R1 (élevé) par Dominion Bond Rating Services ("DBRS") au moment de l'achat, soit la plus haute cote de crédit pour du papier commercial. Ce placement avait été classé comme détenu à des fins de transaction, et une juste valeur marchande de 8 963 910 \$ avait été inscrite en lien avec lui. Au cours du mois d'août 2007, le marché du PCAC a connu des problèmes de liquidité. Par conséquent, dans certains cas, quelques programmes de tiers canadiens ont été incapables de réunir, à l'échéance du papier commercial, les fonds provenant de nouvelles émissions et n'ont donc pu refinancer le papier commercial échu. La date d'échéance du PCAC en circulation de 9 000 000 \$ était le 14 août 2007, et le montant dû est demeuré impayé.

Le 16 août 2007, un groupe représentant des banques, des fournisseurs d'actifs et d'importants investisseurs a fait une annonce selon laquelle ses membres avaient conclu un accord de principe concernant une proposition à long terme et un accord temporaire visant la conversion du PCAC en billets à long terme échéant au plus tôt aux dates d'échéance prévues des actifs sous-jacents. Le 6 septembre 2007, un comité de restructuration pancanadien composé d'importants investisseurs a été formé. Le comité a été créé pour proposer une solution aux problèmes de liquidité concernant le PCAC et a retenu les services de conseillers juridiques et financiers afin qu'ils encadrent le processus de restructuration proposé. Le 16 octobre 2007, une annonce indiquant que le comité prévoyait que la restructuration serait achevée au plus tard le 14 décembre 2007 a été faite. Le PCAC dans lequel la Société a investi n'a pas été négocié sur un marché actif depuis la mi-août 2007 et il n'est pas coté sur le marché à l'heure actuelle, car rien ne garantit que les actifs pourront être transigés dans un délai de 365 jours. En conséquence, la Société a classé son PCAC à titre de placement à long terme.

Une perte de valeur chiffrée à 1 620 000 \$ a été inscrite pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2007, représentant la meilleure estimation de sa juste valeur, compte tenu de la probabilité que la Société soit incapable d'obtenir les montants totaux devant lui être versés aux termes du contrat initial. Comme il n'existe aucune donnée officielle, à l'exception du changement de cotation de R1-high à R-4, la direction a calculé la juste valeur du placement en actualisant les flux monétaires futurs considérant la probabilité que le capital et les intérêts soient recouvrés. Il est possible que le montant finalement recouvré soit sensiblement différent de cette estimation.

Le 23 décembre 2007, le comité de restructuration pancanadien a annoncé un accord de principe visant à restructurer le PCAC émis par 20 fiduciaires. Selon l'accord proposé, les détenteurs de PCAC échangeront leur titre détenu contre des billets à taux variable dont les échéances sont fondées sur celles du PCAC sous-jacent. Ces billets seront conçus de telle manière que tous les flux de trésorerie disponibles des fiduciaires seront versés aux détenteurs des billets.

Le 17 mars 2008, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a accepté la demande du comité en vertu de la Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (LACC) visant l'établissement d'une procédure d'approbation du plan de restructuration par les détenteurs des billets. Le vote a eu lieu le 25 avril 2008 et les détenteurs des billets ont approuvé le plan de restructuration sous réserve d'approbation de la Cour.

Le 20 octobre 2008, le comité de restructuration pancanadien a annoncé qu'il poursuivait ses efforts en vue de mettre en œuvre une restructuration pour les investisseurs, mais il a reporté d'un mois la date butoir initialement fixée à la fin d'octobre 2008. Ce délai est principalement attribuable à la complexité des documents relatifs à la transaction, au grand nombre de parties en cause et à la récente volatilité du marché. Les prêts de remplacement offerts ne pourront être consentis qu'après que l'accord relatif à la mise en œuvre de la restructuration du PCAC aura été finalisé et approuvé par la Cour supérieure de justice de l'Ontario, une étape des plus importantes avant que soit effectuée la restructuration du PCAC.

La mise en œuvre de la restructuration planifiée est assujettie à certaines conditions, y compris l'exécution de documents juridiques bien définis, la conclusion du contrôle diligent, l'obtention des approbations internes par les fournisseurs d'actifs bancaires et les banques participantes, l'obtention des approbations requises des détenteurs du PCAC et l'approbation définitive de la Cour. Aux fins de la restructuration, il est nécessaire ou souhaitable d'obtenir divers autres consentements et autorisations, y compris certaines autorisations des organismes gouvernementaux et de réglementation.

Conformément au plan de restructuration, la Société prévoit recevoir diverses obligations à taux variable à long terme, avec émission de valeurs mobilières correspondant aux valeurs mobilières des actifs sous-jacents et supportant les taux d'intérêt du marché proportionnés à la nature des actifs sous-jacents et des flux nets de trésorerie qui leur sont associés et de la cote de solvabilité et du risque associé aux obligations à taux variable à long terme. La Société prévoit recevoir les obligations de remplacement à la valeur nominale détaillée ci-dessous :

	\$
Obligations de classe A-1 :	378 000
Obligations de classe A-2 :	4 332 375
Obligations de classe B :	745 875
Obligations de classe C :	168 750

De plus, la Société détient des titres assortis d'une exposition importante au sein du marché du prêt hypothécaire résidentiel américain. À l'étape de la restructuration, la Société recevra vraisemblablement des obligations à long terme et à taux variable liées à des actifs dont l'échéance est prévue dans approximativement cinq ans et trois mois, et huit ans et neuf mois. Ces obligations détenues par la Société ont une valeur nominale de 3 375 000 \$.

La juste valeur du PCAC a été déterminée en fonction des estimations de la direction qui s'est fondée sur les renseignements dont elle disposait et sur ce qui, selon elle, constituerait l'hypothèse utilisée par les participants au marché pour établir le prix de ce PCAC à la date du bilan. Au moment d'examiner la juste valeur de ce placement, la Société a passé en revue l'information fournie par le comité de restructuration pancanadien et par DBRS, notamment les cotes de crédit actuelles, la composition et les estimations de la valeur des actifs sous-jacents, l'estimation du degré d'endettement des fiduciaires, l'état d'avancement des mesures de restructuration et la conjoncture générale. Pour estimer la juste valeur, la Société a utilisé une méthode d'évaluation fondée sur la forte probabilité d'une restructuration fructueuse du 9 M\$ investi en papier commercial Apsley Series.

La Société a estimé la juste valeur de ces placements par le biais d'une technique d'évaluation de la valeur actualisée des flux de trésorerie basée sur des hypothèses de marché observables. Les principales hypothèses touchent aux coupons prévus, à la maturité des obligations à taux variable à être obtenue en échange du PCAC et à un taux d'actualisation approprié basé sur la valeur prédominante de l'obligation, dans la mesure où il est applicable, considérant les risques de pertes futures. Le taux d'actualisation estimé a été déterminé sur la base d'hypothèses de marché observables dans le cas de titres similaires. Pour le PCAC soutenu par les actifs non admissibles, chaque catégorie d'actif détenue par les fiduciaires a été estimée par le biais de renseignements observables disponibles sur le marché des titres auprès de sources indépendantes. La Société a employé les taux prévisionnels à sa disposition dans le plan de restructuration proposé préparé par le comité pancanadien et les facteurs d'actualisation suivants :

Titres restructurés	Rendement prévu (Taux à terme des acceptations bancaires - 50 points de base)	Facteurs d'actualisation aux conditions du marché
Classe A1-A2	320 points de base*	Taux des bons du Trésor plus 200 points de base
Classe B	320 points de base*	Taux des bons du Trésor plus 575 points de base
Classe C	320 points de base*	Taux des bons du Trésor plus 700 points de base
Non admissible	320 points de base*	Taux des bons du Trésor plus 1200 points de base

* Taux des acceptations bancaires de 3.70% au 30 septembre 2008 moins 50 points de base

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés (non vérifiées)

Pour les périodes de trois et neuf mois

terminées les 30 septembre 2008 et 2007

4. Placement à long terme (suite)

Les primes de risque ajoutées aux taux de base des bons du Trésor du gouvernement canadien reflètent la liquidité, le crédit et d'autres risques. La valeur nominale utilisée dans le calcul du rendement et du taux d'actualisation des titres non admissibles a été réduite de 25 % conformément à la convention proposée par la Banque Nationale pour tous ses clients détenant du PCAC; c'est là une condition à la mise en œuvre du programme de restructuration des PCAC préparé par le comité pancanadien des investisseurs détenant du PCAC. En ce qui a trait à ces titres non admissibles, a été proposée une convention relative à des facilités de crédit renouvelables de 2 531 250 \$, soit un montant équivalant à 75 % de la valeur nominale des titres restructurés reçus en remplacement des actifs non admissibles. Ces facilités de crédit sont valides pendant deux ans et leur échéance est prorogable jusqu'à cinq fois pour des périodes supplémentaires d'un an. Si elle accepte cette convention, la Société encourra une perte maximale de 25 % de la valeur des titres non admissibles.

La Banque Nationale a aussi offert, en ce qui a trait aux actifs admissibles, des facilités de crédit renouvelables totalisant 4 668 750 \$ ou 83 % de la valeur nominale totale des billets restructurés, des titres dont la valeur nominale s'élève à 5 625 000 \$. Ces facilités de crédit sont valides pendant trois ans et leur échéance est prorogable jusqu'à quatre fois pour des périodes supplémentaires d'un an.

Ces conventions de crédit procureront à ProSep Inc. 7 200 000 \$ de financement à long terme en remplacement de l'actuel emprunt à terme garanti par du PCAC échéant le 30 avril 2009. La garantie donnée à la Banque eu égard à ces nouvelles facilités de crédit se limite aux billets restructurés. De surcroît, la convention de crédit prévoit une option de vente qui permet à ProSep d'attribuer des billets restructurés à la Banque Nationale en remboursement du capital emprunté au moyen de la facilité de crédit à la date d'échéance prévue au contrat ou après cette date.

Compte tenu de cette évaluation des justes valeurs, la Société a comptabilisé une perte de valeur de 450 000 \$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2008 et une perte de valeur de 1 800 000 \$ pour la période de six mois terminée le 31 décembre 2007, ce qui représente une perte de valeur totale de 2 250 000 \$ depuis l'acquisition, soit 25% du coût initial. Aucune perte de valeur supplémentaire n'a dû être appliquée pour le trimestre terminé le 30 septembre 2008.

Les justes valeurs estimatives susmentionnées pourraient ne pas être révélatrices de la valeur de réalisation nette finale ni de la juste valeur future. De nombreuses hypothèses raisonnables sont élaborées dans cette période d'incertitude du marché. Elles auront pour résultat une provision de 15% à 35% des coûts amortis de ce placement. Bien que la direction soit d'avis que sa technique d'évaluation est appropriée compte tenu des circonstances, des changements dans les hypothèses importantes, notamment celles utilisées pour la probabilité des scénarios, pour l'évaluation des rendements, ainsi que pour l'évaluation des risques de crédit et d'illiquidité pourraient avoir une incidence considérable sur la valeur attribuée au PCAC au cours des prochaines trimestres.

Suite à l'analyse, la Société a constaté que le taux d'actualisation correspondant aux classes A1 et A2 de MAV2, ainsi que les primes en fonction du risque correspondant aux titres non admissibles, sont la cause essentielle de la volatilité du modèle d'évaluation de la valeur juste du PCAC. Par exemple, une variation de 50 points de base pour les classes A1 et A2 se solde par une variation de 100 points de base au niveau de la valeur du placement, tandis qu'une variation de 50 points de base dans les primes en fonction du risque des titres non admissibles pourraient avoir une incidence de 25 points de base sur la valeur.

Une hypothèque de premier rang a été inscrite sur le papier commercial afin de garantir un prêt à terme avec recours (note 5). Ce recours est en troisième rang d'hypothèque.

5. Facilités de crédit bancaire

Le 25 mars 2008, la Société a renouvelé son entente avec la Banque Nationale du Canada et converti la facilité de crédit à vue en prêt à terme portant une nouvelle date d'échéance, soit le 30 avril 2009. Le montant de ce prêt à terme - 7 200 000 \$ - se présente sous la forme d'une facilité de crédit bancaire en date du 30 septembre 2008 (similaire au 31 décembre 2007) et est garanti par le placement à long terme dans le PCAC (note 4), en sus de l'hypothèque universelle de troisième rang. Le taux d'intérêt de 3,25 % est composé du taux préférentiel au Canada, qui est actuellement de 4,75 %, moins 1,5 % par année payable sur une base mensuelle.

La Société détient une facilité de crédit bancaire auprès de DnB NOR qui consiste en une facilité de trésorerie de premier rang de 30 000 000 NOK (soit 5 397 042 \$ au 30 septembre 2008) et une facilité de garantie de 15 000 000 NOK (soit 2 698 521 \$ au 30 septembre 2008) qui servira à offrir des garanties aux clients pour les avances reçues en vertu des contrats de vente. La facilité de crédit bancaire en cours est de 3 696 159 \$ au 30 septembre 2008 (3 402 541 \$ au 31 décembre 2007). Le taux d'intérêt de 8,00 % est basé sur le taux selon le Norwegian Interbank Offered Rate (NIBOR) sur 3 mois, actuellement à 6,50 %, plus 1,5 % par année.

Le montant des lettres de garantie en cours s'établit à 6 042 167 \$ au 30 septembre 2008 (0 \$ au 31 décembre 2007). Il n'y a pas de lettre de facilité de crédit au 30 septembre 2008 (0 \$ au 31 décembre 2007).

6. Crédoeurs et charges à payer

	30 septembre 2008	31 décembre 2007
	\$	\$
Crédoeurs	1 073 446	1 873 812
Provision pour garantie	1 632 699	2 740 714
Charges à payer	15 713 790	11 150 706
	18 419 935	15 765 232

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés (non vérifiées)

Pour les périodes de trois et neuf mois

terminées les 30 septembre 2008 et 2007

7. Dette à long terme et intérêts à payer

	30 septembre 2008		31 décembre 2007	
	Emprunt \$	Intérêts à payer \$	Emprunt \$	Intérêts à payer \$
Emprunts convertibles d'un montant global de 1,5 millions \$, convertible en actions ordinaires et bons de souscription à l'achat d'actions ordinaires, supportant des taux d'intérêt composés de 12 % par année dont l'échéance est prévue le 29 octobre 2009.	901 026	882 539	737 437	693 682
Obligations non garanties au montant principal de \$4 millions, supportant des taux d'intérêt de 13 % par année, payables mensuellement. Le montant principal est payable en 48 versements mensuels échelonnés de 83 333 \$ débutant le 1er avril 2009 pour se terminer le 1er mars 2013.	3 831 297	-	3 811 317	-
Facilité de crédit avec DnB NOR. Le taux d'intérêt de 8 % est le taux vendeur selon le Norwegian Interbank Offered Rate (NIBOR) sur 3 mois + 1,5 % et les montants principaux sont payables en 10 versements semestriels échelonnés de 4 500 000 NOK (809 556 \$ en date du 30 septembre 2008). La date d'expiration est le 25 octobre 2012 (a).	7 286 008	96 028	8 180 926	-
Débtentures subordonnées convertibles non garanties(b)	3 052 302	289 299	-	-
Obligations découlant d'un contrat de location-acquisition	99 329	-	108 925	-
	15 169 962	1 267 866	12 838 605	693 682
Tranche actuelle de la dette à long terme et intérêts payables	(2 145 326)	(616 373)	(1 660 518)	(42 189)
Dette à long terme et intérêts payables	13 024 636	651 493	11 178 087	651 493

a) Au 30 septembre 2008, ProSep Inc. ne se conformait pas à une de ses obligations financières prévues par la facilité de crédit avec DnB NOR. La Société a depuis corrigé la situation en obtenant une exonération à long terme de cette obligation.

(b) Le 24 avril 2008, la Société a émis des débtentures subordonnées convertibles non garanties pour un montant de 5 090 000 \$. Les débtentures sont dues le 30 avril 2013 et supportent un taux d'intérêt de 13 % (taux d'intérêt effectif de 27,77 %). Selon l'option du détenteur, le montant principal afférant aux débtentures est convertible en tout temps en actions ordinaires à un prix de conversion de 0,45 \$. Les intérêts sont payables en espèces tous les semestres et la Société peut décider de régler les intérêts en actions ordinaires en utilisant un prix de conversion égal à 90 % de la valeur du marché des actions ordinaires au moment du versement. Qui plus est, la Société peut choisir d'effectuer un rachat anticipé des débtentures entre avril 2010 et février 2013. La Société peut décider de régler le rachat anticipé en actions ordinaires en utilisant un prix de conversion égal à 90 % de la valeur du marché des actions ordinaires au moment du rachat. De plus, 1 018 000 bons de souscription d'actions ont été émis aux détenteurs de débtentures à un prix d'exercice de 0,30 \$ par action et venant à échéance le 24 avril 2013.

À des fins de comptabilité, les débtentures comprenaient à la fois une composante passif et une composante capitaux propres (l'option de conversion des détenteurs et les bons de souscription). Au niveau des instruments financiers, la composante passif est classée comme autre passif financier. La juste valeur de la composante passif d'une valeur de 3 552 408 \$ a été déterminée par l'actualisation des remboursements futurs au taux d'actualisation représentant le taux d'emprunt de la Société dans le cas de débtentures similaires sans droits de conversion et sans bons de souscription. La juste valeur des bons de souscription d'un montant de 192 321 \$ a été déterminée par le modèle d'évaluation du prix des options Black Scholes assorti des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 3,20 %; taux de rendement des actions de 0 %; volatilité attendue de 66 %; durée de vie prévue de 5 ans. La valeur résiduelle de la contrepartie reçue par rapport à la juste valeur de la composante passif et des bons de souscription a été attribuée à l'option de conversion (1 345 271 \$).

Les coûts d'émission encourus ont été pris en compte en tant que réduction de la composante passif (588 922 \$) ou de frais d'émission d'actions (254 903 \$) pour la portion attribuable à la composante capitaux propres. Le coût d'émission comprend 1 018 000 bons de souscription d'actions au prix d'exercice de 0,30 \$ par action avec une date d'échéance du 24 avril 2013 (évalués à un montant de 192 321 \$) et la réduction du prix d'exercice de 2 424 242 bons de souscription d'action émis le 26 octobre 2007 de 1,65 \$ à 0,55 \$ par action (changement dans la juste valeur de 182 199 \$). Les bons de souscription ont été évalués selon le modèle Black Scholes sur la base des hypothèses suivantes : taux d'intérêt sans risque de 3,17 %; taux de rendement des actions de 0 %; volatilité attendue de 66 %; durée de vie prévue de 4,5 ans.

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés (non vérifiées)

Pour les périodes de trois et neuf mois

terminées les 30 septembre 2008 et 2007

8. Obligation au titre des prestations constituées

Pour le trimestre se terminant le 30 septembre 2008, un montant de 10 783 \$ a été inscrit à l'état des résultats pour tenir compte de l'augmentation de notre obligation au titre des prestations constituées (32,399 \$ pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008 et zéro pour les périodes de trois et neuf mois terminées le 30 septembre 2007).

9. Rémunération à base d'actions*Régime d'options d'achat d'actions*

La Société attribue des options d'achat d'actions à ses administrateurs, à ses dirigeants et à ses employés ainsi qu'à d'autres parties qui lui fournissent des services. Ces attributions sont effectuées conformément à la réglementation établie par la Bourse de Toronto à l'approbation de laquelle elles sont soumises. Le nombre total d'actions ordinaires pouvant être émises dans le cadre de ce régime est limité à 10 % des actions émises. Les options peuvent être exercées à un prix équivalant au cours du marché à la date de l'attribution. De plus, les options viennent à échéance cinq ans après la date d'attribution.

Les options peuvent être attribuées aux administrateurs, aux dirigeants, aux consultants et aux employés. Les droits des options sont acquis sur une période de trois ans de la façon suivante : 25 % des droits sont acquis au moment de l'attribution, 25 % après 12 mois, 25 % après 24 mois et 25 % après 36 mois. La juste valeur des options est amortie sur la période d'acquisition des droits.

Le tableau suivant présente les variations du nombre d'options :

	Période de trois mois terminée le		Période de neuf mois terminée le	
	30 septembre 2008		30 septembre 2008	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
Solde au début de la période	2 408 500	0.83	3 745 250	0.89
Émises	(235 500)	0.89	(1 309 250)	1.00
Annulées	(64 000)	0.51	(327 000)	0.82
Solde à la fin de la période	2 109 000	0.83	2 109 000	0.83

Le tableau suivant présente des données supplémentaires sur le régime d'options d'achat d'actions de la Société au 30 septembre 2008 :

Fourchette de prix d'exercice	Nombre d'options	Durée de vie résiduelle moyenne pondérée (années)	Nombre d'options pouvant être exercées
0,31 \$ - 0,50 \$	708 500	4.08	210 875
0,57 \$ - 1,00 \$	871 000	2.48	656 625
1,16 \$ - 1,45 \$	524 250	1.88	503 000
1,85 \$	5 250	2.86	5 250
	2 109 000		1 375 750

Durant la période de 9 mois terminée le 30 septembre 2008, le montant amorti et inscrit dans les surplus d'apport pour le coût des options attribuées aux employés et directeurs est de 277 548 \$ (480 379 \$ pour la même période terminée le 30 septembre 2007) et 53 946 \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2008 (149 818 \$ pour la même période terminée le 30 septembre 2007).

Bons de souscription

Dans le cadre de l'émission de la dette convertible le 24 avril 2008 (note 7), la société a émis des bons de souscription d'actions ordinaires et des bons de souscription du courtier. Le prix de l'exercice est de 0,30 \$.

	Période de trois mois terminée le		Période de neuf mois terminée le	
	30 septembre 2008		30 septembre 2008	
	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre de bons de souscription	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$		\$
Solde au début de la période	27 635 027	0.61	25 599 027	0.73
Émis	-	-	2 036 000	0.30
Solde à la fin de la période	27 635 027	0.61	27 635 027	0.61

Le nombre de bons de souscription en cours au 30 septembre 2007 était de 23 174 785. La moyenne pondérée de leur prix d'exercice était de 0,65 \$.

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés (non vérifiées)

Pour les périodes de trois et neuf mois

terminées les 30 septembre 2008 et 2007

9. Rémunération à base d'actions (suite)*Régime d'unités d'actions subalternes*

Au cours de l'exercice 2007, la Société a attribué 455 000 unités d'actions subalternes (UAS) ayant une valeur de 0,31 \$ par action pour un total de 141 050 \$. Les droits sur ces unités d'actions subalternes sont acquis 24 mois après la date où elles ont été attribuées. La juste valeur des UAS est amortie sur la période d'acquisition des droits.

La société a émis 1 150 000 UAS le 29 avril 2008 à une valeur de 0,39 \$ par action. Pendant le trimestre terminé le 30 septembre, la Société a émis un autre 75 000 UAS. Le nombre total d'UAS en circulation est de 1 680 000.

	Période de trois mois terminée le		Période de neuf mois terminée le	
	30 septembre 2008		30 septembre 2007	
	Nombre d'unités d'actions subalternes		Nombre d'unités d'actions subalternes	
Solde au début de la période		1,605,000		455,000
Émises		75,000		1,225,000
Solde à la fin de la période		1,680,000		1,680,000

En date du 30 septembre 2007, il n'y avait aucune unité d'action subalterne émise.

La charge inscrite dans les états consolidés des résultats et créditée au surplus d'apport était de 60 890 \$ pour la période de 9 mois terminée le 30 septembre 2008 (0 \$ pour la même période terminée le 30 septembre 2007) et de 29 773 \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2008 (0 \$ pour le trimestre terminé le 30 septembre 2007).

10. Bénéfice (perte) de base et dilué(e) par action

Le bénéfice net (perte nette) de base par action a été calculé(e) en utilisant le calcul de la moyenne pondérée du nombre d'actions ordinaires en circulation durant la période : 62 556 566 actions pour les 3 mois et les 9 mois terminés le 30 septembre 2008 et 46 706 448 actions pour les 9 mois terminés le 30 septembre 2007 et 46 719 695 actions pour le trimestre terminé le 30 septembre 2007.

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2008, 27 635 027 bons de souscription et 2,109,000 options à effet de dilution n'ont pas été inclus dans le calcul du bénéfice dilué par action parce que le prix moyen au marché des actions ordinaires durant cette période était inférieur à leur prix d'exercice. 1 680 000 unités d'actions subalternes à effet de dilution n'ont pas été inclus dans le calcul du bénéfice dilué par action car les droits sur ces unités n'étaient pas encore acquis. Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008, les bons de souscription, les options ainsi que les unités d'actions subalternes n'ont pas été inclus dans le calcul de la perte par action car cela aurait créé un effet d'antidilution (pour les trois et les neuf mois terminés le 30 septembre 2007, un potentiel de 23 174 785 bons de souscription à effet de dilution et un potentiel de 3 044 500 d'options à effet de dilution n'ont pas été inclus dans le calcul pour la même raison). Les emprunts convertibles garantis conclus en 2004 sont anti-dilutifs car leur taux de conversion est supérieur au prix des actions ordinaires au marché. L'effet dilutif des débetures convertibles non-garanties est présent

	Période de trois mois terminée le		Période de neuf mois terminée le	
	30 septembre		30 septembre	
	2008	2007	2008	2007
Bénéfice net (perte nette) attribuable aux actionnaires ordinaires (\$)	1 847 544	(3 062 925)	(1 652 392)	(7 854 073)
Nombre moyen pondéré d'action émises	62 556 566	46 719 695	62 556 566	46 706 448
Effet dilutif de l'option de conversion rattachée à la débeture non-garantie	11 311 111	-	-	-
Nombre moyen pondéré d'actions émises et diluées	73 867 677	46 719 695	62 556 566	46 706 448
Bénéfice (perte) par action de base et dilué (\$)	0.03	(0.07)	(0.03)	(0.17)

11. Coût des marchandises vendues

	Période de trois mois terminée le		Période de neuf mois terminée le	
	30 septembre		30 septembre	
	2008	2007	2008	2007
	\$	\$	\$	\$
Produits et services vendus	9 324 188	142 019	26 416 088	25 823 095
Provision pour garantie	(1 228 471)	-	(1 124 759)	2 313 110
	8 095 717	142 019	25 291 329	28 136 205

La Société a renversé une provision de 1 280 920 \$ précédemment prise en vertu d'un bon de garantie assortie au contrat d'un des clients de ProPure & Middle East. Cette clause du contrat est venue à échéance durant la période de trois mois terminée le 30 septembre 2008 et un renversement de la provision a été effectué.

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés (non vérifiées)

Pour les périodes de trois et neuf mois

terminées les 30 septembre 2008 et 2007

12. Autres données complémentaires

	Période de trois mois terminée le		Période de neuf mois terminée le	
	30 septembre		30 septembre	
	2008	2007	2008	2007
	\$	\$	\$	\$
Frais financiers (revenus), montant net				
Intérêts sur la dette à long terme et charge de désactualisation	649 054	140 647	1 584 199	392 889
Frais d'intérêts	157 979	16 744	441 730	16 744
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	(1 179 571)	(71 250)	(1 143 550)	(258 250)
Perte (gain) de change	(1 886 988)	322 962	(532 420)	586 615
Intérêts créditeurs	(51 832)	(159 007)	(136 095)	(535 544)
Charge de désactualisation des bons de souscription des titres d'emprunt convertibles	-	63 227	-	189 681
	(1 311 358)	313 323	1 213 864	392 135
Amortissement				
Biens et équipement	190 009	73 569	591 796	241 556
Actifs incorporels	169 676	27 187	509 030	81 562
	359 685	100 756	1 100 826	323 118

13. Données complémentaires sur les flux de trésorerie

	30 septembre	31 décembre
	2008	2007
	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
Encaisse	5 943 086	8 603 128
Placements à court terme	-	59 506
	5 943 086	8 662 634

Les placements à court terme au 31 décembre 2007 consistent en des titres du marché monétaire.

	Période de trois mois terminée le		Période de neuf mois terminée le	
	30 septembre		30 septembre	
	2008	2007	2008	2007
	\$	\$	\$	\$
Intérêts payés	442 610	16 744	1 340 980	16 744

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés (non vérifiées)

Pour les périodes de trois et neuf mois

terminées les 30 septembre 2008 et 2007

14. Instruments financiers

La Société a effectué les classements suivants :

i) Les trésoreries et équivalents de trésorerie, placements à long terme et instruments financiers dérivés sont classés comme détenus à des fins de transaction. Ils sont évalués à leur juste valeur et tous les profits ou pertes résultant d'une mesure ultérieure, à la fin de chaque exercice, sont reconnus dans les bénéfices.

ii) Les comptes débiteurs sont classés comme prêts et créances. Ils sont enregistrés au coût, lequel à leur mesure initiale est égal à leur juste valeur. L'évaluation subséquente des créances clients est à coût amorti, lequel correspond au montant initial enregistré moins toutes les réductions de valeur pour créances douteuses.

iii) Les comptes débiteurs, les créditeurs, les charges à payer, les facilités de crédit bancaire et la dette à long terme sont classés parmi les autres passifs financiers. Ils sont initialement mesurés à leur juste valeur et les profits et pertes résultant de leurs mesures subséquentes à coût amorti, à la fin de chaque exercice, sont reconnus dans les bénéfices.

	30 septembre 2008	31 décembre 2007
	\$	\$
Actifs financiers		
Détenus à des fins de transaction :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	5 943 086	8 662 634
Liquidités soumises à des restrictions	1 066 334	1 055 846
Instruments financiers dérivés	156 000	12 450
Placement à long terme	6 750 000	7 200 000
Prêts et créances :		
Comptes débiteurs	20 087 167	11 299 053
	34 002 587	28 229 983
	30 septembre 2008	31 décembre 2007
	\$	\$
Passifs financiers		
Autres passifs financiers :		
Comptes créditeurs et charges à payer	18 453 676	15 765 232
Facilités de crédit bancaire	10 896 156	10 602 541
Dette à long terme, y compris tranche échéant à moins d'un an	15 169 962	12 838 605
Intérêts à payer	651 493	651 493
	45 171 287	39 857 871

Juste valeur

La valeur comptable des équivalents de trésorerie, liquidités soumises à des restrictions, débiteurs, facilités de crédit bancaire, créditeurs et charges à payer correspond approximativement à leur juste valeur en raison des périodes d'échéance relativement courtes de ces instruments.

La juste valeur du placement à long terme a été estimée par la direction (note 4).

La valeur comptable des dettes à long terme correspond approximativement à sa juste valeur, étant donné que les modalités sont semblables à celles que la Société aurait obtenues au 31 décembre 2007, ou au 24 avril 2008 dans le cas du nouvel emprunt (note 7).

La valeur comptable des titres d'emprunt convertibles correspond approximativement à leur juste valeur puisque les taux d'intérêt de référence du 30 septembre 2008 n'ont pas varié de manière notable depuis la dernière période. La valeur comptable des titres d'emprunt convertibles est augmentée à leur valeur nominale sur leur durée, de telle manière que la valeur intégrale des titres d'emprunt convertibles sera comptabilisée lorsqu'ils deviendront dus et exigibles.

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés (non vérifiées)

Pour les périodes de trois et neuf mois

terminées les 30 septembre 2008 et 2007

14. Instruments financiers (suite)*Risque de liquidité*

Le risque de liquidité est le risque que la Société n'ait pas suffisamment de fonds pour respecter ses engagements, comme le règlement de sa dette financière et de ses obligations locatives ainsi que le paiement de ses fournisseurs, au moment où ils sont dus. La Société gère son risque de liquidité en assurant un suivi constant des prévisions et des flux de trésorerie de toutes ses divisions et en prenant les mesures nécessaires afin de disposer d'assez de liquidité pour mener à bien ses activités et atteindre ses objectifs de croissance.

Risque de crédit

Les instruments financiers qui pourraient exposer la Société à une concentration du risque de crédit sont principalement la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les comptes clients. La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société sont placés auprès d'institutions financières de grande qualité. Dans le cadre de son processus de gestion de la trésorerie, la Société évalue périodiquement la solvabilité relative de ces institutions.

La Société fait crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Puisque la Société a réalisé une part importante de ses ventes auprès d'un nombre restreint de clients, elle est exposée à une concentration du risque de crédit. Les sommes à recevoir de trois clients représentent 67 % des créances clients au 30 septembre 2008 (comparativement à trois clients représentant 75 % des créances clients au 31 décembre 2007). En outre, quatre clients représentent 89 % des débiteurs non facturés au 30 septembre 2008 (comparativement à quatre clients représentant 99 % des débiteurs non facturés au 31 décembre 2007). Tous les clients sont évalués en fonction de leurs antécédents de paiement, de leur capacité financière et du contexte économique dans lequel ils exercent leurs activités.

Risque de change

La Société conserve des trésoreries et des équivalents de trésorerie, débiteurs, facilités de crédit bancaire, créditeurs et charges à payer et des dettes à long terme en devises étrangères, ce qui l'expose à un risque de change en lien avec ces fonds. Les soldes en devises étrangères s'établissent comme suit :

	30 septembre 2008			
	NOK	USD	MYR	GBP
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 528 031	1 063 521	511 298	-
Débiteurs	10 296 753	15 748 021	818 186	-
Créditeurs et charges à payer	13 332 294	12 226 780	439 218	-
Facilité de crédit bancaire	20 545 454	-	-	-
Dette à long terme	40 500 000	84 742	-	-
Sous-total	86 202 532	29 123 064	1 768 702	-
	31 décembre 2007			
	NOK	USD	MYR	GBP
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 615 646	1 686 877	232 764	-
Débiteurs	3 391 667	9 591 720	392 531	53 372
Créditeurs et charges à payer	17 029 212	7 478 308	372 210	-
Facilité de crédit bancaire	18 716 018	-	-	-
Dette à long terme	45 000 000	99 501	-	-
Sous-total	87 752 543	18 856 406	997 505	53 372

Risque de change et instruments financiers dérivés

La Société exerce ses activités et exporte ses produits dans plusieurs pays. Une part importante des produits et des dépenses de la Société sont générés et engagés en monnaies étrangères, ce qui l'expose aux risques découlant des fluctuations des taux de change. La Société conclut périodiquement des instruments financiers auprès d'importantes institutions financières afin de gérer le risque de change lié aux flux de trésorerie futurs. La Société n'utilise aucun instrument financier dérivé à des fins spéculatives. Les instruments financiers dérivés sont soumis aux modalités normales du crédit, aux contrôles financiers et aux procédures de gestion financière et de surveillance des risques. La Société n'a pas désigné ses dérivés comme des instruments de couverture et, par conséquent, elle les comptabilise à leur juste valeur dans les bilans consolidés et inclut les gains ou pertes correspondants dans les états consolidés de la perte.

Au 30 septembre 2008 et au 31 décembre 2007, la Société avait conclu les contrats de change à terme suivants :

La Société détient un contrat de change à terme, pour un montant contractuel de 3 103 300 EUR à un taux de 1,469 US / EUR (4 558 748 US\$) par lequel la Société s'engage à la vente de cette devise. Pendant le trimestre terminé le 30 septembre 2008, la date de maturité du contrat a été prolongée jusqu'au 28 novembre 2008. La juste valeur de ce contrat de change à terme est 156 000 \$ au 30 septembre 2008. Un gain de 143 550 \$ pour les 9 mois terminés le 30 septembre 2008 a été inscrit dans l'état consolidé des résultats et des résultats étendus, tandis qu'un gain de 179 571 \$ a été inscrit pour le trimestre terminé le 30 septembre 2008. La juste valeur a été obtenue de l'institution financière auprès de laquelle le contrat de change à terme a été acheté.

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés (non vérifiées)

Pour les périodes de trois et neuf mois

terminées les 30 septembre 2008 et 2007

14. Instruments financiers (suite)*Risque de taux d'intérêt*

La Société est exposée à des fluctuations de taux d'intérêt sur une portion de sa dette à long terme. La direction ne croit pas que la société soit exposée à de grands risques en termes de taux d'intérêt car 52% de sa dette est à taux d'intérêt fixe. La dette à long terme avec taux d'intérêt variable a été conclue avec DnB NOR en Norvège et la Société estime que ces taux demeureront comparables aux taux en vigueur au Canada. Les gestionnaires n'ont pas fourni d'analyse de sensibilité de l'impact des fluctuations des résultats et des résultats étendus.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la variation de la valeur du marché attribuable à l'évolution des taux d'intérêt, aux fluctuations du cours du change ou aux variations des prix sur les marchés affecte la rentabilité de la Société et la valeur de ses instruments financiers. Ces points ont été abordés plus haut.

15. Gestion de capital

L'exploitation de la Société ne repose pas intensivement sur son capital mais sur son fonds de roulement. Au cours des dernières années, elle a accumulé un important déficit. L'objectif de la Société est d'avoir un fonds de roulement positif provenant de ses activités d'exploitation dès que possible et de maintenir un fonds de roulement suffisant pour soutenir sa croissance.

16. Information sectorielle*Secteur d'exploitation*

La Société examine périodiquement ses activités et elle a établi que celles-ci s'inscrivent dans un seul secteur d'exploitation isolable. La Société conçoit, met au point, fabrique et commercialise des solutions de traitement du pétrole, du gaz et de l'eau de production pour l'industrie pétrolière et gazière en amont. Depuis le 1er janvier 2008, pour des raisons touchant au budget et à la gestion, la Société analyse les résultats par division, comme suit :

Données géographiques

	Période de trois mois terminée le		Période de neuf mois terminée le	
	30 septembre		30 septembre	
	2008	2007	2008	2007
	\$	\$	\$	\$
Ventes à des clients établis dans les pays suivants :				
Argentine	1 677 601	-	11 100 970	-
États-Unis	5 956 021	-	12 363 798	-
Koweït	2 773 556	-	5 286 018	-
Corée du Sud	-	12 963	-	25 539 445
Autres pays	2 140 659	89 442	8 054 928	379 373
	12 547 837	102 405	36 805 714	25 918 818

Clients importants

Quatre clients représentent 73 % des ventes de la Société pour les 3 mois terminés le 30 septembre 2008 et 68 % pour les 9 mois terminés le 30 septembre 2008 (trois clients représentaient 87 % des produits de la Société pour les 3 mois terminés le 30 septembre 2007 et un client représentait 99 % pour les 3 mois terminés le 30 septembre 2007).

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés (non vérifiées)

Pour les périodes de trois et neuf mois

terminées les 30 septembre 2008 et 2007

16. Information sectorielle (suite)

Produits et charges par divisions

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2008

	ProSep Technologies	ProPure et Moyen-Orient	ProSep Asie-Pacifique	Développement de produits	Siège social	Consolidation et ajustements	Activités consolidées
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits	10,960,215	1,178,563	400,923	176,308	-	(168,172)	12,547,837
Coût des marchandises vendues	8,383,693	(529,057)	379,433	29,820	-	(168,172)	8,095,717
Marge brute	2,576,522	1,707,620	21,490	146,488	-	-	4,452,120
Charges d'exploitation	994,197	826,302	158,167	374,937	784,733	-	3,138,336
RAIIA*	1,582,325	881,318	(136,677)	(228,449)	(784,733)	-	1,313,784

La Société a renversé une provision de 1 280 920 \$ précédemment prise en vertu d'un bon de garantie assortie au contrat d'un des clients de ProPure & Middle East. Cette clause du contrat est venue à échéance durant la période de trois mois terminée le 30 septembre 2008 et un renversement de la provision a été effectué.

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2007

	ProSep Inc.
	\$
Produits	102,405
Coût des marchandises vendues	142,019
Charges d'exploitation	989,232
RAIIA*	(1,028,846)

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008

	ProSep Technologies	ProPure et Moyen-Orient	ProSep Asie-Pacifique	Développement de produits	Siège social	Consolidation et ajustements	Activités consolidées
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits	31 721 605	4 067 705	1 641 154	436 240	-	(1 060 990)	36 805 714
Coût des marchandises vendues	24 343 891	533 692	1 398 014	76 722	-	(1 060 990)	25 291 329
Marge brute	7 377 714	3 534 013	243 140	359 518	-	-	11 514 385
Charges d'exploitation	2 550 638	2 588 867	565 363	988 997	2 570 900	-	9 264 765
RAIIA*	4 827 076	945 146	(322 223)	(629 479)	(2 570 900)	-	2 249 620

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2007

	ProSep inc
	\$
Produits	25,918,818
Coût des marchandises vendues	28,136,205
Charges d'exploitation	3,301,433
RAIIA*	(5,518,820)

* Le résultat avant intérêts, impôts et amortissements (RAIIA) n'est pas une mesure des PCGR et la Société le définit comme le bénéfice ou la perte découlant de l'exploitation, exclusion faite des amortissements, des charges financières et des impôts sur le bénéfice.

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés (non vérifiées)

Pour les périodes de trois et neuf mois

terminées les 30 septembre 2008 et 2007

16. Information sectorielle (suite)

Provenance des produits

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2008

	ProSep Technologies	ProPure et Moyen-Orient	ProSep Asie-Pacifique	Développement de produits	Siège social	Consolidation et ajustements	Activités consolidées
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
États-Unis	10 960 215	-	-	-	-	-	10 960 215
Norvège	-	1 100 719	-	176 308	-	-	1 277 027
Canada	-	77 844	-	-	-	-	77 844
Malaisie	-	-	400 923	-	-	(168 172)	232 751
	10 960 215	1 178 563	400 923	176 308	-	(168 172)	12 547 837

Pour la période de trois mois terminée le 30 septembre 2007, les produits provenant du Canada totalisaient 102 405 \$.

Pour la période de neuf mois terminée le 30 septembre 2008

	ProSep Technologies	ProPure et Moyen-Orient	ProSep Asie-Pacifique	Développement de produits	Siège social	Consolidation et ajustements	Activités consolidées
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
États-Unis	31 721 605	-	-	-	-	-	31 721 605
Norvège	-	3 164 384	-	436 240	-	-	3 600 624
Canada	-	903 321	-	-	-	-	903 321
Malaisie	-	-	1 641 154	-	-	(1 060 990)	580 164
	31 721 605	4 067 705	1 641 154	436 240	-	(1 060 990)	36 805 714

Pour les neuf mois terminés le 30 septembre 2007, les produits provenant du Canada totalisaient 25 918 818 \$.

Biens et équipement

Au 30 septembre 2008

Biens et équipement	737 454	1 104 752	42 516	-	106 638	-	1 991 360
---------------------	---------	-----------	--------	---	---------	---	-----------

Au 31 décembre 2007

Biens et équipement	479 680	1 422 380	42 573	-	149 038	-	2 093 671
---------------------	---------	-----------	--------	---	---------	---	-----------

Actifs incorporels

La Société revoit actuellement la répartition de ses actifs incorporels par division.

17. Données comparatives

Les données comparatives des états financiers consolidés au 31 décembre 2007, pour les 3 mois et les 9 mois terminés le 30 septembre 2007 ont été reclassées afin qu'elles soient conformes au mode de présentation pour le 30 septembre 2008.

18. Événements postérieurs à la date du bilan

En octobre 2008, la Société s'est entendue avec Fondation (le Fonds de développement de la CSN pour la coopération et l'emploi) afin de convertir la débenture non-garantie existante (note 7), à l'origine 4 000 000 \$CA, à 4 000 000 \$US (4 752 000 \$CA). Ainsi, le Fondation accepte d'augmenter l'emprunt fournissant des fonds additionnels de \$752 000 \$CA à la Société. Le taux d'intérêt annuel rattaché à cette débenture a augmenté de 13% à 13,25%.

En octobre 2008, conformément à l'acte de fiducie, la Société a décidé de régler les intérêts sur les débentures subordonnées convertibles non garanties par l'émission d'actions ordinaires (Note 7(b)). La société a réglé les intérêts dus le 31 octobre 2008 par l'émission de 1,866,885 actions ordinaires à un prix moyen de \$0.1845 par action pour un total de 344 440 \$.